

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Avenant Prestation de service

Année : 2022
Nom du gestionnaire : MAIRIE DU BOUSCAT
Nom de la structure : LE BOUSCAT PERI MAIRIE
Nom de la commune : Multi-communal
Type de pièce : AVENANT
Nature de l'aide : PS ALSH PERISCOLAIRE

CAF 33 - 2022

Entre :

MAIRIE DU BOUSCAT, représentée par Monsieur Patrick BOBET MAIRE, dont le siège est situé Place Gambetta - 33110 LE BOUSCAT.

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par Madame Christine MANSIET directrice, dont le siège est situé Rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 Bordeaux Cedex.

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Il est convenu que la convention initiale d'objectifs et de financement Prestations de service en cours modifie l'article suivant selon les conditions fixées.

Article 1 : L'objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article sur le versement d'acomptes.

Les modalités de versement de la Prestation de service

Concernant le versement d'acompte de la prestation de service, la Caf versera :

- *un 1^{er} acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles, avant la transmission des données définitives de N-1;*
- *un 2^{ème} acompte de façon à ce que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel, après la transmission des données définitives de N-1.*

Article 2 – Incidences de l’avenant sur la convention

Toutes les clauses de la convention initiale et de son(s) avenant(s), et leurs annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant.
Ces stipulations prévalent en cas de différence.

Article 3 – Effet et durée de l’avenant

Le présent avenant, prend effet à compter du **1er/01/2022** et jusqu’au **31/12/2023**.

Il est établi un original du présent avenant pour chacun des cosignataires.

Fait à Bordeaux,

En 2 exemplaires

La CAF de La Gironde

Le gestionnaire

**Madame Christine MANSIET
Directrice de la Caf de la Gironde**

**Monsieur Patrick BOBET
MAIRE de la MAIRIE DU
BOUSCAT**